

## Tarifs

**Le 1<sup>er</sup> février, les tarifs de péage augmentent de 1,34% en moyenne sur les réseaux exploités par VINCI Autoroutes (Cofiroute, ASF et Escota) et de 1,55% en moyenne sur l'ensemble du secteur autoroutier concédé. Cette évolution tarifaire résulte de l'application stricte des clauses inscrites dans les cahiers des charges des contrats de concession, tels qu'approuvés par décrets en Conseil d'Etat et publiés au Journal Officiel.**

La hausse des tarifs de péage au 1<sup>er</sup> février 2018 est de 1,34% en moyenne pour les véhicules légers sur les réseaux de VINCI Autoroutes. Le montant de hausse est identique sur les trois réseaux, ASF, Cofiroute et Escota.

Cette hausse tarifaire traduit :

- **l'indexation des tarifs, prévue au contrat, sur le taux d'inflation annuelle** ; la répercussion de cette hausse à hauteur de 70% représente plus de la moitié de l'augmentation moyenne des tarifs ;
- **la compensation de la hausse de la redevance domaniale** payée par VINCI Autoroutes au profit de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transports de France (AFITF) ; la répercussion de cette hausse représente près de la moitié de l'augmentation moyenne des tarifs.

Le détail des tarifs de péage pour chaque classe de véhicules est disponible sur le site internet [www.vinci-autoroutes.com](http://www.vinci-autoroutes.com).

Depuis 2006, VINCI Autoroutes a investi plus de 10 milliards d'euros pour le financement, la construction et la maintenance de ses réseaux et l'amélioration constante des services autoroutiers. Le principe de la concession permet de financer ces investissements grâce au péage, acquitté par l'ensemble des usagers du réseau, sans peser ni sur les contribuables, ni sur les finances publiques. Ces investissements constituent par ailleurs un levier de croissance important pour l'activité économique nationale et locale.

Les sociétés concessionnaires de VINCI Autoroutes poursuivront en 2018 leur politique d'investissements en faveur de l'amélioration de la mobilité quotidienne et de l'aménagement des territoires.

### Contacts presse :

Réseau ASF : [raphaelle.montagu-dardaine@vinci-autoroutes.com](mailto:raphaelle.montagu-dardaine@vinci-autoroutes.com) - 06 34 38 55 13

Réseau Cofiroute : [estelle.ferron@vinci-autoroutes.com](mailto:estelle.ferron@vinci-autoroutes.com) - 06 34 99 33 61

Réseau Escota : [bertrand.wipf-scheibel@vinci-autoroutes.com](mailto:bertrand.wipf-scheibel@vinci-autoroutes.com) - 06 80 47 92 42

### A propos de VINCI Autoroutes

*Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota et Arcour. VINCI Autoroutes est partenaire dans la durée de l'Etat concédant, au service des politiques d'aménagement du territoire et pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.*

*Chiffres clés : Réseau de 4 422 km d'autoroutes - 186 aires de services - 266 aires de repos - 323 gares de péage.*

*Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), [www.vinci-autoroutes.com](http://www.vinci-autoroutes.com), [facebook.com/VINCIAutoroutes](https://www.facebook.com/VINCIAutoroutes), Twitter @VINCIAutoroutes, [www.fondation.vinci-autoroutes.com](http://www.fondation.vinci-autoroutes.com), ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).*